

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

RÉSULTATS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2012

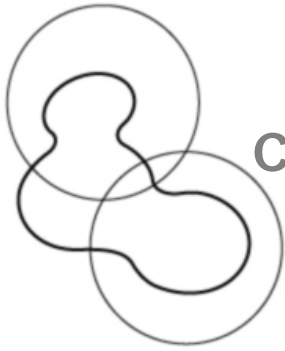
- Horizon de trésorerie de trois ans suite à l'accord de licence et de collaboration avec Bristol-Myers Squibb
- Avancée significative du programme IPH21 : autorisation réglementaire de démarrer le premier essai randomisé de Phase II dans la leucémie aigüe myéloïde

Marseille, le 6 septembre 2012

Innate Pharma SA (la « Société » - Euronext Paris: FR0010331421 – IPH), la société de l'immunité innée développant des médicaments innovants contre le cancer et les maladies inflammatoires, annonce aujourd'hui ses résultats semestriels au 30 juin 2012.

Les éléments clés des résultats semestriels 2012 sont les suivants :

- **Une hausse des produits opérationnels à 7,7 millions d'euros** (contre 3,0 millions d'euros durant la période de six mois se terminant au 30 juin 2011) provenant principalement des accords de collaboration avec Bristol-Myers Squibb et du crédit d'impôt recherche ;
- **Une baisse de la perte nette à 2,0 millions d'euros** (contre 5,2 millions d'euros pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2011) avec des charges opérationnelles s'élevant à 9,9 millions d'euros (contre 8,8 millions d'euros durant la période de six mois se terminant au 30 juin 2011), dont près de 80% consacrés à la recherche et au développement ;
- **Une situation de trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers courants s'élevant à 37,7 millions d'euros** au 30 juin 2012. A la même date, les dettes financières s'élevaient à 5,2 millions d'euros. Sur la base de ses programmes actuels et hors éventuels revenus non récurrents, la Société estime que cette situation de trésorerie lui offre une **visibilité financière jusque mi-2015**.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Durant le premier semestre, des événements ont marqué les avancées de la recherche sur l'immunothérapie et l'immunité innée :

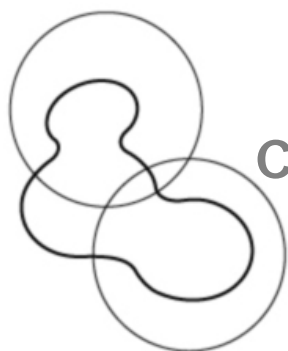
- **Table ronde « Immunité innée »** : en mai, Bristol-Myers Squibb France et Innate Pharma ont réuni six spécialistes internationaux de l'immunité innée autour d'une table ronde exceptionnelle sur les enjeux de l'immunothérapie. Le panel d'experts, dont les invités d'honneur étaient Bruce Beutler et Jules Hoffman, lauréats du prix Nobel de médecine 2011, a discuté les avancées de l'immunothérapie et de l'immunité innée dans le traitement du cancer. Pour plus de détail : www.immunite-innee.com
- **Publication dans *Science*, un journal scientifique majeur, d'un mécanisme de régulation impliquant NKp46** : cette découverte importante dans le domaine de l'immunité innée a été publiée en janvier dans le journal *Science** par l'équipe de Sophie Ugolini et du Pr Eric Vivier, l'un des fondateurs scientifiques d'Innate Pharma. Innate Pharma et l'INSERM en co-détiennent les droits de propriété intellectuelle. Pour plus de détail : [accéder au communiqué de presse](#)

Événement post clôture :

- Le 4 septembre, Innate Pharma a annoncé avoir reçu l'**autorisation réglementaire de démarrer un essai clinique de Phase II randomisé avec IPH2102/BMS-986015** en traitement de maintenance chez des patients âgés atteints de leucémie aigüe myéloïde en première rémission complète (essai IPH2102-201, « EffiKIR »). Cet essai, sponsorisé par Innate Pharma et conduit par les groupes coopératifs français dans le domaine de la leucémie aigüe myéloïde, est le premier essai de Phase II randomisé avec IPH2102.

Hervé Brailly, président du directoire d'Innate Pharma, déclare : « *Innate Pharma tient ses objectifs cliniques annoncés, dans le temps et avec rigueur financière. Le démarrage de l'essai clinique randomisé de Phase II dans la leucémie aigüe myéloïde avec IPH2102 marque une nouvelle étape pour l'équipe d'Innate Pharma. Notre trésorerie confortable nous permet de travailler avec la même dynamique sur tous nos programmes.* »

* "Tuning of Natural Killer Cell Reactivity by NKp46 and Helios Calibrates T Cell Responses", Ugolini, Vivier et al., *Science* 20 January 2012: 344-348.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Éléments financiers clés:

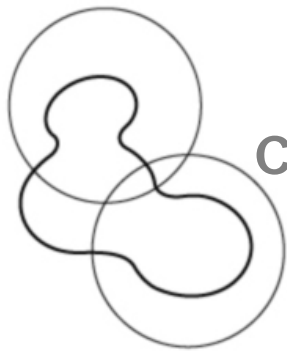
Le tableau suivant résume les comptes semestriels établis conformément aux normes IFRS pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2011 et 2012 :

En milliers d'euros, sauf données par action	Période de six mois se terminant le 30 juin	
	2012	2011
Produits opérationnels	7 719	3 036
Dépenses de recherche et développement	(7 689)	(6 469)
Frais généraux	(2 230)	(2 294)
Charges opérationnelles nettes	(9 919)	(8 763)
Résultat opérationnel (perte)	(2 200)	(5 727)
Produits financiers	513	401
Charges financières	(159)	(289)
Plus-value de cession	-	390
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(174)	-
Résultat net (perte)	(2 021)	(5 226)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	37 687	37 687
Perte nette par action (base non diluée, en euros)	(0,05)	(0,14)
	30/06/2012	31/12/2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37 739	46 606
Total de l'actif	55 817	60 109
Total des capitaux propres	24 648	26 625
Total des dettes financières	5 195	6 770

Une réunion à destination des analystes financiers, gérants et journalistes se tiendra aujourd'hui à 8h30 dans les locaux de la SFAF, dans le cadre de la journée « Valeurs moyennes » – 24 rue de Penthièvre, 75008 Paris

Une conférence téléphonique se tiendra également aujourd'hui à 15h00
au numéro suivant : +33 (0)1 70 77 09 41

Vous pourrez réécouter la conférence jusqu'au 6 décembre 2012
au numéro suivant : +33 (0)1 72 00 15 00
Numéro d'accès: 278049#



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

A propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. est une société biopharmaceutique développant des médicaments d'immunothérapie innovants pour le traitement du cancer et des maladies inflammatoires.

La Société est spécialisée dans le développement d'anticorps monoclonaux ciblant des récepteurs et des voies de régulation de cellules de l'immunité innée. Son approche innovante a été reconnue par l'industrie pharmaceutique au travers de deux accords de licence majeurs avec des leaders du secteur : Novo Nordisk A/S et Bristol Myers Squibb.

Basée à Marseille, France et introduite en bourse sur NYSE-Euronext Paris en 2006, Innate Pharma comptait 81 collaborateurs au 30 juin 2012.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

Informations pratiques :

Code ISIN FR0010331421

Code mnémonique IPH

Disclaimer :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de Innate Pharma et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF (<http://www.amf-france.org>) et de Innate Pharma (www.innate-pharma.com).

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Innate Pharma dans un quelconque pays.

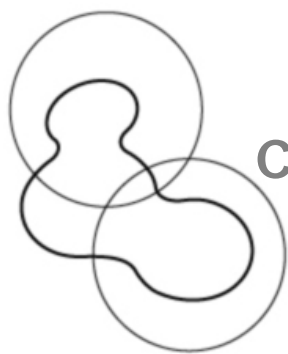
Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Innate Pharma

Laure-Hélène Mercier
Director, Investor Relations
Tel.: +33 (0)4 30 30 30 87
investors@innate-pharma.com

ATCG Press

Marielle Bricman
Mob.: +33 (0)6 26 94 18 53
mb@atcg-partners.com



Éléments financiers semestriels et notes

Produits opérationnels

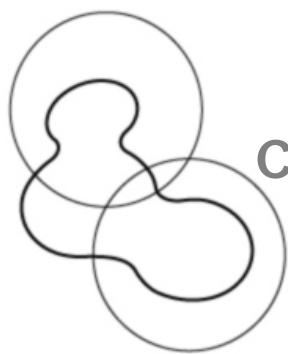
Le tableau suivant présente les produits opérationnels au cours des périodes sous revue :

En milliers d'euros	Période de six mois se terminant le 30 juin	
	2012	2011
Revenus des accords de collaboration et de licence	5 365	1 000
Financements publics de dépenses de recherche	2 354	2 036
Produits opérationnels	7 719	3 036

Pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2011, les revenus des accords de collaboration et de licence proviennent des revenus d'accord et de collaboration signés avec Novo Nordisk A/S. Les revenus issus de ces accords résultent d'un paiement pour l'atteinte par IPH2201 (NN8765) d'une étape clinique en février 2011.

Pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2012, les revenus des accords de collaboration et de licence proviennent de l'accord de licence exclusive pour le développement et la commercialisation du candidat-médicament IPH2102 signé avec Bristol-Myers Squibb en juillet 2011, aux termes duquel Innate Pharma a reçu un premier paiement de 24,9 millions d'euros (35,3 millions de dollars US). Cette somme est non remboursable et non imputable à l'exception de 3,5 millions d'euros (5 millions de dollars US) qui pourraient être imputés à des paiements d'étapes futurs. La partie non remboursable et non imputable du premier paiement est comptabilisée en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée anticipée du programme clinique engagé au moment de la signature. Le montant non encore reconnu en chiffre d'affaires (soit 17,1 millions d'euros) constitue un produit constaté d'avance au passif du bilan. En plus de ce paiement, la Société a facturé à Bristol-Myers Squibb le montant de ses dépenses externes engagées dans le cadre du programme licencié durant la période de six mois se terminant au 30 juin 2012.

Les financements publics de dépenses de recherche sont constitués principalement par le crédit d'impôt recherche dont le montant s'élève à 2,1 millions d'euros pour le premier semestre 2012 contre 1,7 millions d'euros pour le premier semestre 2011. Ce montant de 2,1 millions d'euros inclut un redressement de 0,3 million d'euros suite à une vérification de comptabilité survenue au cours du premier semestre 2012. Le crédit d'impôt recherche 2011 devrait être remboursé au cours du deuxième semestre 2012.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Charges opérationnelles nettes, par fonction

Le tableau suivant donne la répartition des charges opérationnelles nettes par fonction pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2012, avec un comparatif sur le premier semestre 2011 :

En milliers d'euros	Période de six mois se terminant le 30 juin	
	2012	2011
Dépenses de recherche et développement	(7 689)	(6 469)
Frais généraux	(2 230)	(2 294)
Charges opérationnelles nettes	(9 919)	(8 763)

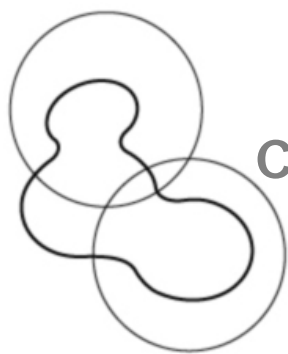
Les dépenses de recherche et développement comprennent essentiellement les frais de personnel affecté à la recherche et au développement (y compris le personnel affecté aux travaux menés dans le cadre des accords de collaboration et de licence), les coûts de sous-traitance (recherche, développement pré-clinique et développement clinique), les achats de matériels (réactifs et autres consommables) et de produits pharmaceutiques.

La hausse de ces dépenses entre les deux périodes sous revue (7,7 millions d'euros pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2012, contre 6,5 millions d'euros pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2011, soit +19%) résulte essentiellement de l'augmentation des coûts de sous-traitance clinique liés au programme IPH2102. Ceci s'explique par un recrutement de patient supérieur au cours du premier semestre 2012 par rapport au premier semestre 2011.

Les dépenses de recherche et développement ont représenté respectivement 78% et 74% des charges opérationnelles nettes pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2012 et 2011.

Les frais généraux comprennent essentiellement les frais de personnel non affecté à la recherche et au développement ainsi que des coûts de prestations de services se rapportant à la gestion et au développement des affaires commerciales de la Société. La baisse des frais généraux (2,2 millions d'euros pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2012, contre 2,3 millions d'euros pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2011, soit -3%) résulte principalement de la diminution des dotations aux amortissements suite à l'arrivée à échéance de certains contrats de crédit-bail.

Les dépenses de frais généraux ont représenté respectivement un total de 22% et de 26% des charges opérationnelles nettes pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2012 et 2011.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

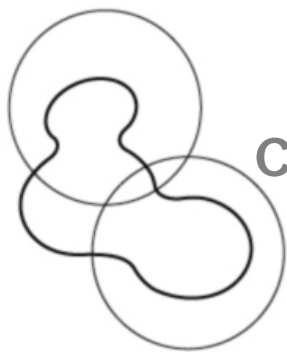
Charges opérationnelles nettes, par nature

Le tableau suivant donne la répartition des charges opérationnelles nettes par nature de dépense pour les périodes sous revue :

En milliers d'euros	Période de six mois se terminant le 30 juin	
	2012	2011
Achats consommés de matières, produits et fournitures	(598)	(902)
Coûts de propriété intellectuelle	(131)	(258)
Autres achats et charges externes	(5 382)	(3 876)
Charges de personnel autres que des paiements en actions	(3 254)	(3 183)
Paiements en actions	-	(10)
Amortissements et dépréciations	(463)	(525)
Autres produits et charges, nets	(91)	(9)
Charges opérationnelles nettes	(9 919)	(8 763)

Les variations des principales charges par nature s'expliquent ainsi :

- Achats consommés de matières, produits et fournitures : la baisse de ce poste entre les deux périodes sous revue (respectivement 0,6 million d'euros et 0,9 millions d'euros pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2012 et 2011, soit -34%) résulte essentiellement de l'absence de coûts au premier semestre 2012 relatifs aux produits et substances pharmaceutiques.
- Autres achats et charges externes : la hausse de ce poste entre les deux périodes sous revue (respectivement 5,4 millions d'euros et 3,9 millions d'euros pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2012 et 2011, soit +39%) s'explique essentiellement par l'augmentation des coûts de sous-traitance (+ 1,5 millions d'euros). Cette variation résulte de l'augmentation des coûts de sous-traitance clinique liés au programme IPH 2102. Ceci s'explique par un recrutement de patients supérieur au cours du premier semestre 2012 par rapport au premier semestre 2011.
- Charges de personnel autres que des paiements en actions : la hausse de ce poste entre les deux périodes sous revue (respectivement 3,3 millions d'euros et 3,2 millions d'euros pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2012 et 2011, soit +2%) s'explique principalement par l'augmentation générale et individuelle des salaires.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Éléments de bilan

Au 30 juin 2012, le montant de la trésorerie et des instruments financiers courants détenus par la Société s'élevait à 37,7 millions d'euros contre 46,6 millions d'euros au 31 décembre 2011. Durant le premier trimestre 2012, suite à la signature de l'accord avec Bristol-Myers Squibb relatif au programme IPH21, la Société a remboursé à Oséo une avance de 1,2 millions d'euros remboursable en cas de succès. La trésorerie et les équivalents de trésorerie n'incluent pas l'encaissement du crédit d'impôt recherche 2011, qui devrait être encaissé au second semestre 2012.

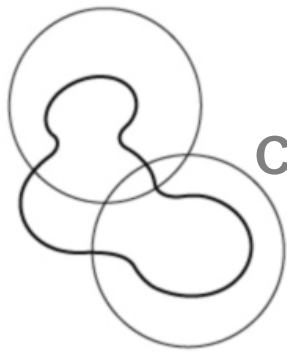
Depuis sa création en 1999, la Société a été financée principalement par l'émission d'actions nouvelles et par son activité de « out-licensing » (principalement en relation avec les accords signés avec Novo Nordisk A/S et Bristol-Myers Squibb). La Société a également généré de la trésorerie par le financement public de dépenses de recherche et des financements reçus d'Oséo sous forme d'avances remboursables non porteuses d'intérêt. Au 30 juin 2012, le montant restant dû au titre de ces avances remboursables s'élève à 1,2 millions d'euros, comptabilisé en emprunts.

Les autres éléments clés du bilan au 30 juin 2012 sont :

- Une créance de 5,7 millions d'euros sur l'Etat français au titre du crédit d'impôt recherche pour l'année 2011 et la période de six mois se terminant au 30 juin 2012.
- Un produit constaté d'avance de 17,1 million d'euros correspondant à la partie du paiement initial reçu de Bristol-Myers Squibb non encore reconnue en résultat (dont 9,1 millions d'euros sont classés en autres passifs non courants).
- Des capitaux propres s'élevant à 24,6 millions d'euros, incluant la perte pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2012 de 2,0 millions d'euros.

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie nets absorbés pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2012 se sont élevés à 8,9 millions d'euros, à comparer à des flux de trésorerie nets absorbés de 2,2 million d'euros lors de la période de six mois se terminant au 30 juin 2011.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Les flux de trésorerie de la période sous revue résultent principalement des éléments suivants :

- Une perte comptable semestrielle de 2,0 millions d'euros,
- Une hausse du besoin en fond de roulement à hauteur de 4,9 million d'euros incluant la reconnaissance d'une partie du paiement initial de Bristol-Myers Squibb (comptabilisé en produits constatés d'avance au 31 décembre 2011),
- Le remboursement durant le premier semestre 2012 d'une avance remboursable à Oséo pour un montant de 1,2 million d'euros,
- Des acquisitions d'immobilisations (principalement du matériel de laboratoire) pour un montant de 0,9 million d'euros.

Nota

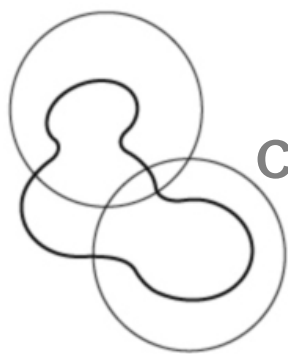
Les comptes condensés consolidés au 30 juin 2012 ont fait l'objet d'un examen limité par nos Commissaires aux comptes et ont été approuvés par le Directoire de la Société le 4 septembre 2012. Ils ont été revus par le Conseil de Surveillance de la Société le 4 septembre 2012. Ils ne seront pas soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale.

Facteurs de risque

Les facteurs de risque affectant la Société sont présentés au paragraphe 5 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 26 avril 2012.

Relations avec les parties liées :

Les relations avec les parties liées au cours des périodes sous revue sont présentées en Note 21 de l'information financière semestrielle condensée établie selon la norme IAS 24 révisée.

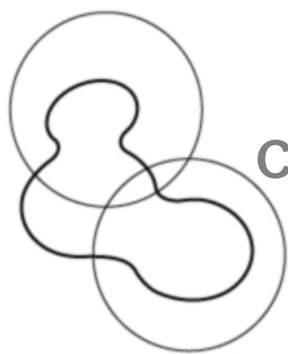


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Bilan consolidé (en milliers d'euros)

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37 739	46 606
Créances courantes	10 516	6 369
Total actif courant	48 255	52 975
Actif non courant		
Immobilisations corporelles incorporelles	6 890	6 442
Participations comptabilisées par mise en équivalence	672	692
Autres actifs immobilisés	-	-
Total actif non courant	7 562	7 134
Total de l'actif	55 817	60 109
Passif		
Passif courant		
Dettes opérationnelles	16 423	13 221
Passifs financiers	1 284	2 273
Provisions	-	-
Total passif courant	17 707	15 494
Passif non courant		
Passifs financiers	3 911	4 497
Avantages au personnel	417	381
Autres passifs non courants	9 134	13 112
Total passif non courant	13 462	17 990
Capitaux propres		
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la Société		
Capital social	1 884	1 884
Prime d'émission	108 492	108 449
Réserves et report à nouveau	(83 861)	(76 881)
Résultat de l'exercice	(2 021)	(6 980)
Autres réserves	153	153
Total des capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société	24 648	26 625
Total du passif	55 817	60 109



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)

	Période de six mois se terminant le 30 juin	
	2012	2011
Revenus des accords de collaboration et de licence	5 365	1 000
Financements publics de dépenses de recherche	2 354	2 036
Produits opérationnels	7 719	3 036
Achats consommés de matières, produits et fournitures	(598)	(902)
Coûts de propriété intellectuelle	(131)	(258)
Autres achats et charges externes	(5 382)	(3 876)
Coûts de personnel autres que des paiements en actions	(3 254)	(3 183)
Paielements en actions	-	(10)
Amortissements et dépréciations	(463)	(525)
Autres produits et charges, nets	(91)	(9)
Charges opérationnelles nettes	(9 919)	(8 763)
Résultat opérationnel	(2 200)	(5 727)
Produits financiers	513	401
Charges financières	(159)	(289)
Plus-value de cession	-	390
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(174)	-
Résultat avant impôts sur le résultat	(2 021)	(5 226)
Charge d'impôt sur le résultat	-	-
Résultat de la période	(2 021)	(5 226)
Résultats par action revenant aux actionnaires de la Société :		
(en € par action)		
- de base	(0,05)	(0,14)
- dilué	(0,05)	(0,14)